Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 50 (1962)

Heft: 17

Artikel: L'important travail des Commissions au sein de l'Union européenne

féminine : [1ère partie]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-269972

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

17 mars 1962 - Nº 17

Depuis bientôt douze ans, et parce qu'elle a eu la chance de rencontrer l'appui de grands fonctionnaires qui comprirent immédiatement tout l'in-

térêt de l'application de ces idées pé-dagogiques, une expérience se pour-suit à l'école de Vanves, près de Pa-ris, sur des enfants de 11 à 14 ans :

suit à l'école de Vanves, près de Paris, sur des enfants de 11 à 14 ans :
l'école à mi-temps pédagogique et sportif. Des expériences similaires ont été reprises dans différentes écoles de France, toutes avec une classetémoin parallèle. Les conclusions à tirer sont stupéfiantes et nous obligent à admettre qu'il est absolument inutile d'enfermer des enfants dans des locaux scolaires deux fois plus de temps qu'il n'est nécessaire et que l'enfant, placé dans de bonnes conditions de travail, lorsque les activités sont judicieusement réparties, peut récupérer en productivité, ce qu'il perd en temps de travail.

Comme dit M. Maurice David, inspecteur général de l'Instruction publique, en France : « L'expérience de mi-temps pédagogique et sportit constitue le type même de l'expérience scolaire, étant entendu que le mot « scolaire » n'a plus le sens étroit qu'on lui prête souvent encore, mais le sens beaucoup plus étendu que l'évolution du monde moderne nous oblige maintenant à lui donner. Aujourd'hui, en effet, ce mot «scolaire» n'évoque plus seulement les trois n'évoque plus seulement les trois

MOUVEMENT FÉMINISTE

officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

50e année

Rédactr. responsable Mme H. Nicod-Reb Le Lendard La Conversion (Vd) Tél. (021) 28 28 09

Administration: Mlle H. Zwahlen 8, rue Pradier, Ger Tél. (022) 32 47 57

Publicité : Annonces Suisses S.A. 1, rue du Vieux-Billard Genève

Fr. 7,— Fr. 7,75 numéros spéciaux Chèques post. I. 11791

AIDEZ-LES

d'avenir.

VOUS AUSSI



NOTRE AIDE EST INDISPENSABLE

L'important travail des Commissions au sein de l'Union européenne féminine

Le travail des Commissions est sans doute la partie la plus importante du travail de notre Union. C'est, en effet, au sein des Commissions que les membres des différents pays prennent contact. Elles y rencontrent des femmes qui travaillent dans le même domaine. Elles peuvent y échanger des expériences et essayer de trouver des solutions communes. C'est pourquoi les deux premiers jours de l'assemblée générale, à Londres, étaient réservés aux travaux des Commissions. Les résultats prouvent qu'un excellent travail a été sultats prouvent qu'un excellent travail a été fait.

Commission économique et Commission des affaires étrangères

Commission des affaires étrangères

Ces deux Commissions, qui avaient déjà collaboré à Paris où elles avaient étudié les rapports entre les six et les sept, continuent de travailler ensemble. Elles ont décidé de traiter le sujet de l'assemblée générale, soit l'aide aux pays en voie de développement.

De l'avis unanime, on a estimé que les pays européens ont une obligation morale d'aider ces pays pour qu'ils aboutissent en pleine liberté, à un standard de vie plus élevé. Cette aide doit être donnée sur le plan économique, social et culturel. Le but principal de l'aide est d'encourager ces pays à développer leurs propres forces et leurs possibilités industrielles. Les Commissions ont estimé que l'aide devrait étre accordée non par l'ONU, mais par l'OECD. Des groupes de travail, où collaboreraient des représentants de différents pays en voie de développement ainsi que de pays européens, devraient être envisagés sur le plan de l'OECD. On souligna, en outre, l'importance qu'il y aurait à envoyer dans ces pays des professeurs qui ne soient pas seulement experts dans le secteur technique. La l'importance qu'il y aurait à envoyer dans ces pays des professeurs qui ne soient pas seulement experts dans le secteur technique. La question de l'aide aux pays en voie de développement a aussi un aspect de politique étrangère qui résulte de l'existence de deux blocs économiques en Europe. Ce fait rend difficile un travail coordonné et met en danger le but commun des pays européens, à savoir l'Europe unie. C'est pourquoi l'UEF insiste sur la nécessité d'une entente entre ces deux blocs, pour laquelle les facteurs politiques ne doivent pas être sous-estimés.

(Suite en page 6)

Qu'attendons-nous pour en faire l'expérience?

LA JOIE A L'ÉCOLE



Des enfants gais, bien à leur affaire

de l'enfant, son développement phy-sique et sa santé, son comportement social, ses distractions et ses vacan-

oblige maintenant à lui donner. Au-jourd'hui, en effet, ce mot «scolaire» n'évoque plus seulement les trois termes fatidiques: écrire - lire -compter, mais un ensemble complexe d'éléments qui concernent, aussi bien la formation intellectuelle et morale

Partisans et adversaires de l'expérience sont unanimement d'accord sur un point : les résultats obtenus, en ce qui concerne le dérésultats obtenus, en ce qui concerne le développement physique, sont remarquables. Il suffit d'ailleurs d'assister à la leçon de gymnastique de l'une de ces classes d'expériences, pour se rendre compte de ce qu'il est possible de réaliser quand on daigne consacrer au développement du corps le temps et l'application qui lui sont légitimement dus. Il n'est pas inutile de préciser que ces classes d'expériences ne sont pas formées d'enfants sélectionnés, mais d'élèves appartenant aux catérories des forts, faibles et délicats. Les protionnés, mais d'élèves appartenant aux catégories des forts, faibles et délicats. Les professeurs d'éducation physique n'ont donc pas affaire à de la «graine d'athlètes », mais à des enfants du type « tout venant », et dont il s'agit d'assurer le développement corporel dans les conditions qui leur sont propres. Chaque classe est un bloc, toutes dispositions particulières de réforme étant prises pour les forts, les moyens et les délicats.

On veut bien reconnaître que cette nouvelle façon de comprendre la vie scolaire a eu la plus heureuse influence sur le moral des enfants. Les élèves de ces classes d'expériences acquièrent vite le sens de la solidarité du

groupe. Il se développe en eux un « esprit d'équipe » que les maîtres n'ont pas besoin d'aviser, car il est né de la création même du groupe et il est fortifié par cette existence même que les enfants mênent en commun, et aussi par la volonté d'exalter la valeur du groupe. D'autre part, comme cette éducation physique, scientifiquement dirigée, développe le corps sans le fatiguer, donne à l'enfant conscience de certaines aptitudes dont il ne se savait pas doué, apaise les agriées en leur conscience de certaines aptitudes dont il ne se savait pas doué, apaise les agités en leur fournissant l'occasion d'utiliser une ardeur excessive, ardeur canalisée d'ailleurs par le maître — on a pu constater que les enfants chétifs ou timides reprenaient confiance en eux-mêmes, que les élèves étaient en classe moins nerveux et plus attentifs, et que de ce fait, la partie scolaire était de meilleure qualité.

n'est pas l'abondance des matières Ce n'est pas l'abondance des matières d'enseignements qui importe, mais la manière dont elles sont assimilées; ce n'est pas non plus la longueur du temps consacré à l'étude, mais la tension de l'esprit au cours de ces études, qui favorise le progrès; ce n'est pas la durée du travail, mais la qualité de l'effort qui donne à l'intelligence force et souplesse. Et une des grandes tâches de la pédagogie devrait être, moins de chercher les meilleurs movens d'enseigner, que de discerner les moyens d'enseigner, que de discerner les

meilleures conditions de travail. Or les maî-

meilleures conditions de travail. Or les maîtres les plus doués savent qu'ils ont à lutter contre deux adversaires, d'autant plus dangereux qu'ils sont plus sournois : l'ennui et l'inattention.

Il nous a semblé que les méthodes des classes de mi-temps pédagogique pouvaient justement créer pour le maître un auditoire éveillé, curieux, attentif, en un mot, disponible.

A méthodes nouvelles, maîtres « neufs »

Mais, si cette expérience nous permet de confier aux maîtres des classes d'enfants « neufs », il faut que ces maîtres paient de d'enfants

Suite en page 6

SOMMAIRE

Page 2: La page des consommatrices

Page 3: La galerie des portraits des députées au Grand Conseil vaudois

Page 4: La Suisse alémanique et le suffrage

Page 5: Pour ou contre l'initiative contre l'ar-

Mailor declane

34, Marché NOUV Tél. 25 62 00

Extrait vitamineux

Levure vitamineuse